Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215602244-20260602-2026_05_02-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SAINT LAURENT SUR OUST

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2026

Délibération n°2026 – 05 – 02

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	08
Votants :	08

Vote	
Pour :	*08*
Contre :	*0*
Abstention :	*0*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT LAURENT SUR OUST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Rémi MICHEL, Maire.
Date de convocation : 07 mai 2026
Présents : Rémi MICHEL, BRULE Corinne, Gilles DEFONTAINE, Géraldine OLIVIER, Josiane BERTHET, Bruno COUPLÉ, Sébastien GUIMENÉ, Brice LEMASSON.
Absents : LE GOFF Tony, ASFEZ Peggy, PERRET Morgane

MME Josiane BERTHET a été élue secrétaire de séance

Objet : Établissement de la liste des contribuables appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai, le Conseil municipal de la commune de Saint-Laurent-sur-Oust, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

Vu l'article 1650 du Code général des impôts ;

Vu le courrier de la Direction départementale des Finances publiques du Morbihan en date du 30 mars 2026 relatif au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs suite aux élections municipales de 2026 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de proposer une liste de contribuables en nombre double afin de permettre au Directeur départemental des Finances publiques de procéder à la désignation des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'établir la liste suivante des personnes proposées pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

1. M. Jean CHATEL
2. Mme Danielle HOUEIX épouse GICQUELAY

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215602244-20260602-2026_05_02-DE

3. M. Jean-François HOUEIX
4. M. Jean-Claude LABBÉ
5. M. Daniel LE MASLE
6. M. Didier MAUGE
7. Mme Marie-Christine GUILLAUME épouse MAUGE
8. Mme Natacha GOUDY épouse CHATEL
9. M. Pascal GAUDIN
10. Mme Marie-Thérèse COUPLÉ épouse MAUGE
11. M. Alain VIDY
12. M. Dominique GARANCHER

Charge Monsieur le Maire :

- de transmettre la présente délibération à la Direction départementale des Finances publiques du Morbihan ;
- d'adresser le tableau de proposition des contribuables dûment complété

Pour copie conforme,
Le 26 mai 2026
Certifié exécutoire

Le Maire,
Rémi MICHEL

